MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

Arrêté interdisant le stationnement et règlementant la circulation sur la RD936 au bourg des Salines
N° A03-19

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992
Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement et de règlementer la circulation sur la RD 936 au quartier les Salines **durant la période du Lundi 14 Janvier 2019 jusqu'au Jeudi 28 Février 2019**, en raison de travaux de création de places de stationnement VL par la société BLS TP, devant le complexe sportif de Lokarri à Briscous.

ARRETE :

ARTICLE 1 : En raison des travaux de création de places de stationnement VL, le stationnement des véhicules sera interdit et la circulation de tous les véhicules sera règlementée sur la RD 936 quartier des salines devant le complexe sportif de Lokarri pour la période du Lundi 14 Janvier 2019 jusqu'au Vendredi 28 Février 2019.

ARTICLE 2 : La circulation sera alternée par feux tricolores, et la vitesse limitée à 30km/h.

ARTICLE 3 : L'entreprise BLS TP, Mahastiko Borda ZA St Martin 64520 BARDOS, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren.
- L'Entreprise BLS TP de Bardos.
- La CAPB, service déchets.
- Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques

BRISCOUS le 11 Janvier 2019

MAIRIE DE BRISCOUS
BESKOITZEKO HERRIKO ETXEA

Le Maire,
Fabienne AYENSA

Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07
Courriel : mairie@briscous.fr
Site : http://www.briscous.fr ou http://www.beskoitze.fr

Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimensi
on="2">-1.356071 43.458604 -1.356082 43.458456 -1.354043 43.458725 -1.35406 43.458791 -1.353437 43.4
5885 -1.353437 43.459001 -1.356087 43.458694 -1.356071 43.458604</gml:posList></gml:LinearRing></gml
:exterior></gml:Polygon>